

Récapitulatif des formations nationales ou formations « inter 2012 »

- Ecrire en Facile à lire et à comprendre
- Etre formateur « Accessibilité »
- Etre référent accessibilité
- L'insertion professionnelle en milieu ordinaire
- La scolarisation des enfants handicapés (familles et bénévoles)
- La scolarisation des enfants handicapés (professionnels et chargés de mission)
- La prestation de compensation
- L'aide sociale (2 sessions)
- Les allocations, les revenus du travail et l'aide sociale
- Les ressources des personnes handicapées avançant en âge (2 sessions)
- Demander une mesure de protection pour son enfant qui majeur (2 sessions)
- Mesure de protection juridique et conséquences dans le domaine médical (familles)
- Mesure de protection juridique et conséquences dans le domaine médical (services mandataires judiciaires à la protection des majeurs)
- Les conséquences de la loi HPST sur la gestion des établissements et services
- Sensibilisation au CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : première approche
- Les principes de gouvernance associative
- La délégation de pouvoir et le document unique de délégation
- La responsabilité juridique des dirigeants
- Recruter, animer et fidéliser les bénévoles
- Bénévolat mode d'emploi
- Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication
- Impliquer les médias et travailler avec eux
- Préparer, organiser, exploiter un évènement
- Développer les partenariats de l'association
- Intervenir efficacement en public
- Le management stratégique
- Le document unique des risques professionnels
- Elaborer un plan de formation
- Conduire un projet GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- L'entretien d'appréciation et l'entretien professionnel
- Répondre à un appel à projet (2 sessions)
- Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : mise en œuvre et suivi
- Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour les services mandataires judiciaires
- La campagne budgétaire des établissements et services
- Les tableaux de bord financiers : un outil de pilotage pour l'association gestionnaire
- Déposer son dossier d'autorisation ou de renouvellement de frais de siège
- Etre représentant de l'association au sein de la MDPH
- La forme juridique de l'entreprise adaptée
- Vieillesse et prise en charge des personnes handicapées
- Mettre en œuvre un système de management de la qualité dans les établissements et services médico-sociaux